

Jour 1 (samedi 27 janvier 2024) : MARSEILLE → ALGER → TAMANRASSET

Départ de l'aéroport de **MARSEILLE** à 12:30 sur vol régulier **AIR ALGÉRIE** à destination directe de l'**ALGÉRIE**. Arrivée à 13:10 à l'aéroport d'**ALGER**. Après les formalités d'immigration, accueil par un(e) **guide local(e) francophone** et départ en minibus pour **ALGER**. En chemin, arrêt à la **mosquée El Djazair**. Approches du **port d'Alger**, de l'**Amirauté** et de la **place des Martyrs**. Visite du **palais des Rais** aussi appelé Bastion 23. Par la porte **Bab-el-Oued**, continuation pour la basilique **Notre-Dame d'Afrique « Madame Afrique »**. Si possible, *rencontre avec Père José-Maria Cantal, recteur de la basilique (ou un autre prêtre)* puis *c(onc)élébration de la messe d'ouverture du pèlerinage à 18:30 en la basilique*. **Dîner brochettes**. Retour à l'aéroport d'Alger et formalités d'enregistrement pour le départ à 22:00 sur vol régulier **AIR ALGÉRIE** à destination directe du **SUD ALGÉRIEN**. Arrivée à 00:25 (le 28/01/2024, nuit du 27 au 28) à l'aéroport de **TAMANRASSET**. Accueil par l'**équipe des touaregs**. Transfert en 4x4 au camping **YOUF AHAKIT** et installation dans les chambres (sanitaires collectifs dames/messieurs séparés) et nuit.

Jour 2 (dimanche 28 janvier 2024) : TAMANRASSET

Petit déjeuner. Journée d'acclimatation avec l'**équipe des touaregs** à **TAMANRASSET**, capitale du **Sud de l'Algérie**. Visite de la **Frégate**, maison où vécut Père Charles de Foucauld pendant 10 ans, *temps de prière*. Si possible, *rencontre avec Père Michel Monterrat (originaire du diocèse de Belley-Ars), curé de Tamanrasset et Sœur Martine Devriendt, Petite Sœur du Sacré Cœur de Charles de Foucauld*. **Écoute de la « k7 audio »**, témoignage découverte de Frère Charles. **Déjeuner froid** au camping. Repos (*éventuel enseignement sur Charles de Foucauld par l'animateur spirituel du groupe*) et préparation au départ du lendemain dans le désert. **Découverte de la ville** où il n'y a pas de palmeraies mais en arrière-plan, un impressionnant cirque de montagne qui la cerne. Dans le labyrinthe des ruelles des quartiers périphériques, des ombres voilées, se glisse furtivement, le fameux quartier de l'Adriane surplombé par la majestueuse échancree **Adriane**. Le long de l'oued Tamanrasset, passage devant la **maison de l'Amenokal**. Continuation par un des anciens quartiers de la ville, **Gat el Oued**. *Célébration de la messe dominicale à 18:30 en la paroisse de Tamanrasset*. **Dîner chaud** et nuit au camping.

Jour 3 (lundi 29 janvier 2024) : TAMANRASSET → TIT → TISSALATINE

Petit déjeuner. Départ en 4x4 avec l'**équipe des touaregs** pour **TIT** (ou Arrem Tit), un village de la wilaya de Tamanrasset, situé dans le Hoggar à 39 km à vol d'oiseau au nord-ouest de Tamanrasset. Arrem signifie « point d'eau cultivé dans le Hoggar (oasis sans palmier) ». *Célébration de la messe en plein air* et **déjeuner pique-nique**. **Marche (facile)** avec **guide d'orientation (pisteur)** avant de reprendre la piste pour **TISSALATINE** aux paysages majestueux. Traversées des oueds aux lits de sable jaune, entrecoupés de plateaux rocaillieux et gris. La végétation se réduit à des acacias et quelques buissons épineux. Au loin se dressent les **falaises de Tissalatine** aux orgues basaltiques qui piquent le ciel. Installation en bivouac (sous tentes fournies ou à la belle étoile selon le vœu de chacun) dans l'**oued de Tissalatine**. **Dîner chaud près du feu de camp** et nuit.

Jour 4 (mardi 30 janvier 2024) : TISSALATINE → TAGMART → ILAMANE

Petit déjeuner. Début de matinée avec une **marche (facile)** avec **guide d'orientation (pisteur)** dans l'oued avant la reprise des 4x4 afin de suivre la piste pour **TAGMART** afin de découvrir les **gravures rupestres**. Continuation de la piste pour **déjeuner pique-nique**. **Marche (facile)** avec **guide d'orientation (pisteur)** avant de reprendre la piste pour le cirque d'**ILAMANE**. **Marche (facile avec retour de nuit, prévoir une torche)** avec **guide d'orientation (pisteur)** en direction du col d'où l'on a une très belle vue sur le pic et les curieuses érosions de granit. *Célébration de la messe en plein air* au sein même de cet environnement minéral magnifique. Installation en bivouac (sous tentes fournies ou à la belle étoile selon le vœu de chacun). **Dîner chaud près du feu de camp** et nuit.

Jour 5 (mercredi 31 janvier 2024) : ILAMANE → TAESSA → TERHENANET → TAMANRASSET

Petit déjeuner. **Marche (facile)** avec **guide d'orientation (pisteur)** puis 4x4 pour suivre la piste longeant le massif de la **TAESSA** aux blocs de granit liés aux coulées de basalte en forme d'allumettes. Visite avec **guide local francophone** de **TERHENANET**, village typique habité par des Dag Rali qui profitent du passage pour proposer leur artisanat. Si possible, *rencontre avec Abdelkrim Ayoub, petit-fils d'Ouksem qui accompagna Charles de Foucauld lors de l'un de ses retours en France*. Reprise des 4x4 pour **déjeuner pique-nique**. **Marche (facile)** avec **guide d'orientation (pisteur)** avant le retour à **TAMANRASSET**. Détente puis **temps libre** dans le quartier de l'artisanat. *Célébration de la messe à 18:30 en la paroisse de Tamanrasset*. **Dîner chaud** et nuit au camping.

Jour 6 (jeudi 01 février 2024) : TAMANRASSET → ASSEKREM (80 km env. dont 10 km de bitume)

Petit déjeuner. Départ en 4x4 avec l'**équipe des touaregs** pour l'**ASSEKREM**. Installation au refuge en « chambres » communes (dames/messieurs séparés, besoins naturels en plein air !) à 2575 m. d'altitude. **Déjeuner pique-nique**. Première **ascension (30/40 mn)** de l'**ASSEKREM** et visite de l'**ermitage de Charles de Foucauld** (alt. 2725 m.) avec *célébration de la messe en la chapelle (exiguë) de l'ermitage*. Le lieu peut être considéré comme un trait d'union entre Dieu et les hommes. Si possible, *rencontre avec Frère Ventura et/ou Frère Zbyszek*. Temps personnel sur le plateau avec vue fantastique à 360° avant d'assister au coucher du soleil éclairant « le toit de l'Algérie », le **Mont Tahat**, le plus haut d'Algérie (alt. 3003 m.). **Descente par la route « bitumée (30 mn)** au refuge pour **dîner chaud près du feu de camp** et nuit.

Jour 7 (vendredi 02 février 2024) : ASSEKREM → AFILALE → TANGUET

Deuxième **ascension (de nuit, prévoir une torche)** de l'**ASSEKREM** pour le lever du soleil éclairant les fameuses **aiguilles de Tizouyags**, incontestablement l'un des plus beaux paysages du Sahara. Après le **petit déjeuner** au refuge, **marche (facile)** avec **guide d'orientation (pisteur)** avant la reprise des 4x4 pour suivre la piste menant à l'oasis d'**AFILALE** pour la découverte des **gueltas**. *Célébration de la messe en plein air* et **déjeuner pique-nique**. **Marche (facile)** avec **guide d'orientation (pisteur)** avant de reprendre la piste en remontant l'oued de **Tahifet** surplombé par le Pic Immarous. Entrée dans l'oued de **TANGUET** (alt. 1403 m.) et installation en bivouac (sous tentes fournies ou à la belle étoile selon le vœu de chacun). **Dîner chaud près du feu de camp** et nuit.

Jour 8 (samedi 03 février 2024) : TANGUET → TAHIFET → TEMEKREST → TAMANRASSET (120 km env. dont la moitié bitumée)

Petit déjeuner. **Marche (facile)** avec **guide d'orientation (pisteur)** avant la reprise des 4x4 via le village touareg de **TAHIFET** puis **TEMEKEREST**. **Déjeuner pique-nique**. Retour à **TAMANRASSET** et passage par le camping puis fin de la visite de la ville avec le **Bordj**, fortin construit par Père Charles de Foucauld. Si possible, *rencontre avec Zahar Khodja et évocation des circonstances de son décès le 01 décembre 1916*. Si possible, *rencontre avec les Petits Frères de Jésus, Frère Taher et Frère Jean-Marie* suivie de la *célébration de la messe d'envoi du pèlerinage à 18:30 en la paroisse de Tamanrasset*. Retour au camping pour **dîner festif chaud**. Court repos avant le transfert en 4x4 à l'aéroport de **TAMANRASSET**. Aide aux formalités d'enregistrement.

Jour 9 (dimanche 04 février 2024) : TAMANRASSET → ALGER → MARSEILLE

Départ à 01:25 sur vols réguliers **AIR ALGÉRIE** à destination de la **FRANCE** (transit à l'aéroport d'Alger). Arrivée à 11:30 à l'aéroport de **MARSEILLE PROVENCE**. Fin des services

N.B. : L'ordre des visites peut être modifié en fonction des impératifs locaux sans que cela n'altère la qualité du programme. La localisation des messes et le programme des rencontres sont indicatifs et sont à reconformer ultérieurement selon la disponibilité des lieux et des personnes concernés. Horaires des vols indicatifs.

PRIX PAR PERSONNE : 1829 €

(établi pour un groupe de 26 pèlerins minimum base chambre double/twin à partager)

si groupe de 17 à 25 pèlerins : 1929 € - si groupe de 11 à 16 pèlerins : 2074 €

Supplément pour l'occupation d'une chambre individuelle : 98 € (sur demande et en nombre très limité)

Tarifs valides pour toute inscription avant le 17 NOVEMBRE 2023 (places limitées).

Au-delà de cette date, nous consulter pour les disponibilités et les suppléments tarifaires aériens.

COMPRENANT :

- ✓ L'aide aux formalités d'enregistrement au départ de l'aéroport de Marseille Provence,
- ✓ Les vols réguliers entre Marseille et Tamanrasset via Alger aller/retour opéré par Air Algérie,
- ✓ Les taxes d'aéroport et la surcharge carburant obligatoires (142 € environ à ce jour et révisables),
- ✓ Le logement en camping avec sanitaire collectif, tente et refuge avec matelas et couverture fournis,
- ✓ La pension complète eau minérale incluse du dîner du jour 1 au dîner du jour 8 inclus,
- ✓ Les transferts et les excursions (base 4 pers. hors conducteur pour les 4x4) selon programme,
- ✓ Les services d'un guide local francophone durant le stop à Alger le jour 1,
- ✓ Les services de l'équipe de touaregs francophones durant tout le temps passé dans le Hoggar,
- ✓ Les services d'un guide local d'orientation (pisteur) francophone durant les marches,
- ✓ Les visites et droits d'accès aux sites et monuments selon le programme,
- ✓ Les réservations des rencontres et des célébrations (programmation et disponibilités à reconformer),
- ✓ L'assistance des correspondants locaux francophones à l'arrivée, durant le pèlerinage et au départ,
- ✓ Le sac à dos du pèlerin avec petit guide sur l'Algérie et données techniques relatives au circuit,
- ✓ L'assurance multirisque premium annulation, assistance, rapatriement, frais médicaux et bagages.

NE COMPRENANT PAS :

- * Les pré et post acheminements par rapport à l'aéroport de Marseille Provence,
- * Les frais d'obtention du visa : 110 € à ce jour (accompagnement pour obtention sur place, nous consulter),
- * Tous les pourboires notamment guides, conducteurs, cuisiniers, rencontres, messes, ... (prévoir un budget de 60 € par personne en billets de 10 € et 20 € à remettre au prêtre accompagnateur avant le début du pèlerinage)
- * Les autres boissons et les autres repas, les dépenses personnelles, les autres entrées de sites,
- * Les répercussions des éventuelles hausses des prix induites par le cours du pétrole et/ou du dollar,
- * Toute prestation non mentionnée dans le programme ou dans la rubrique « comprenant ».

Barème des frais d'annulation (+ montant de l'assurance multirisque, jamais remboursable) :

À plus de 60 jours avant le jour du départ : 250 € de pénalité (éventuellement remboursable par l'assurance)*

De 60 à 31 jours avant le jour du départ : 40 % de pénalité (éventuellement remboursable par l'assurance)*

De 30 jours avant le départ au jour du départ : 100 % de pénalité (éventuellement remboursable par l'assurance)*

* après constitution d'un dossier par le sinistré et sous réserve d'accord d'Assurince (une franchise et le montant de l'assurance seront retenus en cas de remboursement)

Tarifs actuellement en vigueur (établis de bonne foi le 17 mai 2023 et pouvant être sujet à réajustement d'ici le départ en cas de fluctuation des changes, des tarifs aériens étroitement liés au cours du pétrole, des taxes d'aéroport, des taxes locales, de l'entrée des sites, de la tva, de la dévaluation de l'euro... Nos voyages sont effectués conformément aux articles L211-7 et L211-17 du code du tourisme, les dispositions des articles R211-3 à R211-11 du code du tourisme fixent les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours. Ces conditions générales de vente sont à la disposition de notre clientèle sur simple demande.

FORMALITÉS (pour ressortissants français) à ce jour :
PASSEPORT VALIDE MINIMUM 6 MOIS APRÈS LE RETOUR + VISA TOURISTIQUE - SANTÉ à ce jour :
aucune recommandation particulière mais il convient de se référer régulièrement de la page Algérie du site <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageur>.

RÉALISATIONS TECHNIQUES :

C Pèlerinages et Voyages Culturels
CHEMINS et RENCONTRES

9 rue de la Chapelle

71850 CHARNAY-LÈS-MÂCON

Tél. : 03 85 32 96 82 - IM071110010

Courriel : pelerinages@chemins-et-rencontres.fr

Site internet : www.chemins-et-rencontres.fr

S.A.R.L. SRMV au capital de 40000 €uros - R.C.S.
MÂCON B 323 087 015 - Siret 323 087 015 00026 -
Code NAF 7911Z - Garantie bancaire : APST - 15
avenue Carnot - 75017 PARIS - Responsabilité
civile professionnelle : HISCOX - 12 quai des
Queyries - CS 41177 - 33072 BORDEAUX -
Contrat n°HA RCP0226720



présente

Pèlerinage dans le SUD ALGÉRIEN

... sur les Pas de saint Charles de Foucauld
TAMANRASSET - ASSEKREM, l'Appel du Désert ...

Du 27 janvier au 04 février 2024

animé par le Père Édouard LE CONTE, directeur diocésain des pèlerinages



au départ de MARSEILLE en collaboration avec AIR ALGÉRIE

Organisation, renseignements et INSCRIPTIONS : IM005110022

DIRECTION DES PÈLERINAGES

17 rue Alphanand - 05100 BRIANÇON

Tél. : 04 92 23 30 13 - Courriel : pelerinages@diocesedegap.com

Réalisations techniques : CHEMINS et RENCONTRES - IM07111001





DIRECTION DES PÈLERINAGES

17 rue Alphanand – 05100 BRIANÇON

☎ : 04 92 23 30 13

Courriel : pelerinages@diocesedegap.com



DIRECTION DES PÈLERINAGES

17 rue Alphanand – 05100 BRIANÇON

☎ : 04 92 23 30 13

Courriel : pelerinages@diocesedegap.com

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL PÈLERINAGE à TAMANRASSET

Du 27 janvier au 04 février 2024

à retourner complété et accompagné de votre acompte AU PLUS TÔT (25 places maximum)
AVANT LE 17 NOVEMBRE 2023 à l'adresse ci-dessus.

NOM (en majuscule) : **M., Mme, Mlle** : _____

Prénom(s) : _____

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date et lieu de naissance : _____

Tél. fixe : _____ Mobile : _____

Courriel : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : _____ Téléphone : _____

Données médicales (allergies, appareil respiratoire, traitement contre le diabète, personne à mobilité réduite...) : _____

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL PÈLERINAGE à TAMANRASSET

Du 27 janvier au 04 février 2024

à retourner complété et accompagné de votre acompte AU PLUS TÔT (25 places maximum)
AVANT LE 17 NOVEMBRE 2023 à l'adresse ci-dessus.

NOM (en majuscule) : **M., Mme, Mlle** : _____

Prénom(s) : _____

Adresse complète : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Date et lieu de naissance : _____

Tél. fixe : _____ Mobile : _____

Courriel : _____

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Nom : _____ Téléphone : _____

Données médicales (allergies, appareil respiratoire, traitement contre le diabète, personne à mobilité réduite...) : _____

FORMALITÉS :

(pour les ressortissants français - autres nationalités : consulter l'ambassade du pays concerné)

PASSEPORT VALIDE MINIMUM 6 MOIS APRÈS LE RETOUR OBLIGATOIRE
+ VISA obtenu sur place (démarche préalable à accomplir avec notre accompagnement)
Nouveauté 2023 : plus besoin de se déplacer au consulat du lieu de résidence habituel.

Passeport n° : _____ Nationalité : _____

Date de délivrance : ____/____/____ Lieu d'émission : _____

Date d'expiration : ____/____/____

IMPORTANT : joindre une copie NETTE du passeport (page de la photo).

Tournez s'il vous plaît ➡

FORMALITÉS :

(pour les ressortissants français - autres nationalités : consulter l'ambassade du pays concerné)

PASSEPORT VALIDE MINIMUM 6 MOIS APRÈS LE RETOUR OBLIGATOIRE
+ VISA obtenu sur place (démarche préalable à accomplir avec notre accompagnement)
Nouveauté 2023 : plus besoin de se déplacer au consulat du lieu de résidence habituel.

Passeport n° : _____ Nationalité : _____

Date de délivrance : ____/____/____ Lieu d'émission : _____

Date d'expiration : ____/____/____

IMPORTANT : joindre une copie NETTE du passeport (page de la photo).

Tournez s'il vous plaît ➡

HÉBERGEMENT :

Je souhaite être logée(é) (dans la mesure des possibilités et selon disponibilités) :

- en **structure individuelle** avec un supplément de **98 €** (hors refuge)
- en **structure à partager (bungalow et tente pour 02 personnes)** (sous réserve d'inscription d'une autre personne faisant la même demande, sinon structure individuelle avec application du supplément structure individuelle repris ci-dessus.)

Nom/Prénom (éventuel) de la personne avec qui vous souhaitez partager votre chambre :

PRIX DU VOYAGE PAR PERSONNE : 1829 €

(établi pour un groupe de minimum 26 pèlerins base hébergement à partager)

Si groupe de 17 à 25 pèlerins : **1929 €** - si groupe de 11 à 16 pèlerins : **2074 €**

Tarifs valides pour toute inscription avant le **17 novembre 2023** (places limitées).

Au-delà de cette date, nous consulter pour les disponibilités et les suppléments tarifaires aériens.

Acompte : **600 € par personne** à l'inscription,

Solde : **selon le nombre de participants**, pour le **26 décembre 2023** au plus tard (+ **98 € de supplément hébergement individuelle le cas échéant**).

Règlement par chèque à l'ordre de **Pèlerinages Diocésains**

- Je m'inscris pour le pèlerinage à TAMANRASSET et effectue un versement d'acompte de 600 € par personne,
- Je reconnais que l'inscription à ce pèlerinage implique l'acceptation de payer le prix de tranche inférieure si le groupe n'était pas constitué de suffisamment de personnes pour appliquer le prix de la tranche de 26 personnes minimum,
- J'autorise la direction des pèlerinages du diocèse de Gap-Embrun à collecter et utiliser mes données personnelles pour me transmettre toute information relative aux activités pastorales, paroissiales, diocésaines et sollicitations d'appel aux dons. Les données seront conservées durant le temps que la personne est en contact régulier avec l'Église catholique.
- Des photos seront faites lors de votre pèlerinage et pourraient être utilisées par les services Communication et Pèlerinages du diocèse. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos diffusées, merci de bien vouloir cocher la case ci-dessous et de nous fournir une photo d'identité.
- Je certifie avoir pris connaissance du programme et des conditions générales et particulières de vente, et confirme avoir les aptitudes physiques pour marcher pendant les déplacements au rythme du groupe.

Fait à, le

Signature :

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de ventes conformes aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, et aux dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme, et les arrêtés du 2 septembre 2015 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours.

HÉBERGEMENT :

Je souhaite être logée(é) (dans la mesure des possibilités et selon disponibilités) :

- en **structure individuelle** avec un supplément de **98 €** (hors refuge)
- en **structure à partager (bungalow et tente pour 02 personnes)** (sous réserve d'inscription d'une autre personne faisant la même demande, sinon structure individuelle avec application du supplément structure individuelle repris ci-dessus.)

Nom/Prénom (éventuel) de la personne avec qui vous souhaitez partager votre chambre :

PRIX DU VOYAGE PAR PERSONNE : 1829 €

(établi pour un groupe de minimum 26 pèlerins base hébergement à partager)

Si groupe de 17 à 25 pèlerins : **1929 €** - si groupe de 11 à 16 pèlerins : **2074 €**

Tarifs valides pour toute inscription avant le **17 novembre 2023** (places limitées).

Au-delà de cette date, nous consulter pour les disponibilités et les suppléments tarifaires aériens.

Acompte : **600 € par personne** à l'inscription,

Solde : **selon le nombre de participants**, pour le **26 décembre 2023** au plus tard (+ **98 € de supplément hébergement individuelle le cas échéant**).

Règlement par chèque à l'ordre de **Pèlerinages Diocésains**

- Je m'inscris pour le pèlerinage à TAMANRASSET et effectue un versement d'acompte de 600 € par personne,
- Je reconnais que l'inscription à ce pèlerinage implique l'acceptation de payer le prix de tranche inférieure si le groupe n'était pas constitué de suffisamment de personnes pour appliquer le prix de la tranche de 26 personnes minimum,
- J'autorise la direction des pèlerinages du diocèse de Gap-Embrun à collecter et utiliser mes données personnelles pour me transmettre toute information relative aux activités pastorales, paroissiales, diocésaines et sollicitations d'appel aux dons. Les données seront conservées durant le temps que la personne est en contact régulier avec l'Église catholique.
- Des photos seront faites lors de votre pèlerinage et pourraient être utilisées par les services Communication et Pèlerinages du diocèse. Si vous ne souhaitez pas apparaître sur les photos diffusées, merci de bien vouloir cocher la case ci-dessous et de nous fournir une photo d'identité.
- Je certifie avoir pris connaissance du programme et des conditions générales et particulières de vente, et confirme avoir les aptitudes physiques pour marcher pendant les déplacements au rythme du groupe.

Fait à, le

Signature :

Nos pèlerinages sont effectués selon les conditions générales de ventes conformes aux articles L211-7 et L211-17 du Code du tourisme, et aux dispositions des articles R211-3 à R211-11 du Code du tourisme, et les arrêtés du 2 septembre 2015 fixant les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages et de séjours.